

Compte-rendu du conseil municipal du 18 mai 2018

Présents : Christiane COLAS, Yves ARBEZ, Martial LOISY, Karine COLIGNON, Jean-Paul BUELLET, Marie-Claude FELIX, Robert VELON, Hervé COLAS, Joëlle TABOULOT, Chrystelle GUIXA, Pascale VIRICEL, Jean-Luc FROMONT.

Excusés : Sylvie TRIPLET, Nicolas MICHALET

Secrétaire : Jean-Luc FROMONT

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 20 avril et passe à l'ordre du jour.

1) Modification des statuts du SIEA

Jean-Paul BUELLET donne lecture d'une proposition de modification statutaire du SIEA, qui fait suite au rapport de la cour régionale des comptes. L'assemblée délibérante approuve cette modification statutaire à l'unanimité.

Les conseillers municipaux évoquent ensuite d'éventuels besoins d'éclairage public sur la commune, à moyen et long terme.

2) Budget : ouverture d'une ligne de trésorerie

Hervé COLAS évoque les réflexions engagées afin d'ouvrir une ligne de trésorerie dans l'attente de la récupération de TVA (environ 200 000 €) et de l'encaissement des subventions (environ 200 000 €) sur les travaux engagés, notamment les vestiaires et l'aménagement du Logis Neuf. Compte tenu des besoins en trésorerie qui se feront sentir fin 2018 début 2019, le conseil municipal donne son accord de principe pour la recherche et la contractualisation d'une ligne de trésorerie pour un montant situé entre 300 000 € et 550 000 €.

Des démarches seront engagées auprès des nouveaux responsables du supermarché pour aborder les suites données à la taxe due à la commune sur les travaux du carrefour en cours de finalisation.

3) Convention CA3B pour conseil en énergie partagé

Martial LOISY présente la démarche de conseil en énergie partagé (CEP) assurée par ALEC (ex Hélianthe) dont bénéficiait la commune depuis 2009 via la communauté de communes de Montrevel.

Dans le cadre des démarches Plan climat et « Territoire à énergie positive » de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B), le Conseil communautaire a validé le 11 décembre 2017, l'accompagnement des communes volontaires sur 3 ans dans la démarche de CEP.

Il est ainsi proposé d'adopter une nouvelle convention pour 3 ans sous l'égide de la CA3B, aucune participation financière n'étant demandée pour les communes qui étaient antérieurement dans le dispositif. Le conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer à ce service de Conseil en Energie Partagé pour une période de 3 ans. Martial LOISY, délégué élu indique qu'il participera à la réunion d'information prévue le 29 mai à St Julien-sur-Reyssouze.

4) Dissolution du comité des fêtes : reprise du matériel et tarifs de location

Joëlle TABOULOT présente à l'AG extraordinaire du comité des fêtes, relative à la dissolution de l'association, donne l'inventaire du matériel pour une cession gratuite du matériel :

3 chapiteaux, 3 remorques (dont 1 char en bois), 1 caisse frigo, 1 tableau électrique, 7 bancs, 44 chaises, 29 tables, 2 réfrigérateurs (dont un top), 2 éviers, 1 chauffe-eau, 4 rallonges électriques (dont 2 avec force), 4 échelles, 1 escabeau, 1 friteuse 3 bacs, 1 laminoir et divers petits matériels.

Le conseil municipal accepte la cession de l'ensemble de ce matériel et décide qu'il sera mis gratuitement à disposition des associations communales. Le prêt du matériel aux associations sera assuré bénévolement par Mr David CHARTOIS, (ex membre du comité des fêtes).

Concernant la vaisselle, le prêt est assuré par Mme Michelle PERRON au profit du club des retraités. Par ailleurs, seuls les particuliers louant une des salles de la commune peuvent bénéficier de la location de vaisselle.

L'assemblée générale extraordinaire a décidé de remettre le solde du compte bancaire du Comité des Fêtes à parts égales au Sou des Écoles et au Restaurant Scolaire.

5) Plan de financement définitif des vestiaires du gymnase

Les travaux sont globalement terminés même si de petites finitions sont encore en attente.

Le conseil prend connaissance du montant total des dépenses, à hauteur de 352 873.06 € TTC et du plan de financement. Il vote à l'unanimité la demande du versement de la subvention du conseil départemental soit un peu moins de 40 000 €.

Une réunion sera programmée prochainement avec les associations utilisatrices afin de prévoir un règlement de l'utilisation du gymnase et des nouveaux vestiaires.

6) Bulletin municipal

Jean-Luc FROMONT fait le point sur les sujets d'articles recensés par la commission information.

7) Questions et communications diverses

- L'association ALEC organisera le 8 juin à Montrevel une conférence « Territoire à énergie positive : comment produire de l'énergie localement et durablement ? ». Le conseil juge cette conférence intéressante compte tenu des projets en cours sur la commune, afin de permettre un débat public sur l'énergie.
- Un comité de pilotage sera prochainement mis en place sur le projet éolien, comme cela était prévu au démarrage.
- Un pot de départ à la retraite sera organisé le 30 mai pour Lucien LEMAIRE, agent technique.
- La visite du conseil municipal à la centrale nucléaire de St Vulbas est reportée à l'automne, faute de participants.
- Le CCAS se réunira le 29 mai à 18h30.
- La gym à Confrançon propose d'organiser de nouveau un forum des associations sur la commune. La date est arrêtée au 1^{er} septembre 2018 au matin.
- Les travaux du Logis Neuf progressent normalement. Le conseil départemental devrait réaliser le revêtement de la chaussée fin juin. Une étude du réseau d'assainissement route de Vandeins est actuellement menée par la SOGEDO, afin de préciser les travaux à prévoir. Une réunion est programmée le 4 juin avec Aintégra et divers intervenants afin de préparer la seconde tranche de travaux du Logis-Neuf.
- Bresse Tonic Foot tiendra son assemblée générale le 1^{er} juin à 19h à Béréziat.
- Le FCCCSMSD invite le conseil municipal au dernier match de la saison à Curtafond le 27 mai. Par ailleurs, il est demandé à la commune de prendre un arrêté de circulation pour interdire l'accès des voitures au stade lors de l'anniversaire organisé le 30 juin.
- La commission d'appel d'offre s'est réunie le 14 mai pour ouvrir les plis de l'appel à manifestation d'intérêt pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du gymnase. Une seule candidature a été reçue et le marché a été attribué.
- Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 15 juin.
- Le conseil municipal de juillet aura lieu le 13.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.